



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL DU PETR SUD LOZÈRE

SÉANCE du 25 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 25 novembre, les membres du Conseil Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Sud Lozère, se sont réunis à Florac, sous la présidence de Daniel BARBERIO.

Nombre de membres
En exercice : 12
Présents : 9
Absents :
Procuration :
Nb suffrage exprimés : 9
Contre :
Absentions :
Pour : 9
Nul :

MEMBRES PRÉSENTS :

Les titulaires : Daniel BARBERIO, Pierre BONNET, Henri COUDERC, Chantal HUC, Sylvette HUGUET, Jaclyn MALAVAL, Flore THEROND, Michel REYDON, Cécile URUSTY
Les suppléants : Jean-Max ANDRE, Martine BOURGADE, David FLAYOL

EXCUSES :

Les titulaires : Pierre-Emmanuel DAUTRY, René JEANJEAN

Les suppléants : /

Equipe : Sandrine MARMEYS

DEMANDE DE SUBVENTION FONDS VERT : SOUTENIR L'INGENIERIE DES COLLECTIVITES POUR LEURS PROJETS DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Vu la mesure « appui à l'ingénierie –mesure transverse » porté par le ministère de de l'Aménagement du territoire et de la Transition écologique,

Considérant le projet de territoire du Sud Lozère axé sur la transition écologique et sociale et le développement du territoire,

Considérant la mission « Trajectoires d'Aménagement au Changement Climatique des Territoires » qui a conduit à la construction d'une stratégie territoriale et d'un plan d'actions ambitieux et qu'elle est aussi un préalable pour la mise en œuvre d'une démarche d'élaboration d'un PCAET,

Considérant la signature du Contrat Territorial de Ruralité, de Relance et de Transition Ecologique Sud Lozère en date du 29/12/2021, renommé Contrat Territorial pour la Réussite de la Transition Ecologique Sud Lozère",

Considérant les travaux actuels liés à la COP 2024 déclinés sur le Territoire et dans le contrat,

Considérant l'accompagnement, l'ingénierie déployés auprès par le PETR Sud Lozère auprès des collectivités locales,

Considérant les objectifs du dispositif « fonds vert – Appui Ingénierie, Mesure transverse »,

Le président propose que le PETR Sud Lozère se positionne sur cette subvention pour renforcer l'animation et la mise en action de la stratégie issue des travaux de TACCT : il s'agit de renforcer la performance environnementale des collectivités, adapter le territoire au changement climatique en tenant compte de ses vulnérabilités, conforter le cadre de vie des habitants en assurant leur bien-être et leur sécurité.

2025-11-26

Date de convocation
17/11/2025

Date d'affichage
17/11/2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le

Et publication du



La mise en œuvre de cette mission se traduit par du temps de travail à hauteur d'un 40% d'un ETP assorti de frais généraux, ainsi que l'organisation de rencontres.

Le budget prévisionnel est le suivant sur l'année 2026 :

Dépenses		Recettes	
Salaires et charges	26 326.55	Etat – fonds vert	26 620.27
Frais de fonctionnement 15%	3 948.98	Autofinancement	6 655.11
Rencontres /Prestations	3 000		
TOTAL	33 275.53	TOTAL	33 275.53

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide à l'unanimité de :

DEPOSER une demande « fonds vert ingénierie – mesure transverse »

APPROUVER le plan de financement proposé,

SOLLICITER le financeur mentionné dans le budget prévisionnel de l'action pour le montant de subvention énoncé dans le plan de financement.

AUTORISER le Président à signer tout acte ou document concernant cette action.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme

Le président, Daniel BARBERIO

